



Mémoire d'Auschwitz ASBL  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 79 98  
[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be) • [info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)

## Peut-on pardonner l'impardonnable ?

**Nathalie Peeters**

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Avril 2020

Le 18 mars devait avoir lieu la remise du doctorat *honoris causa* conjoint à Simon Gronowski et Koenraad Tinel par l'ULB et la VUB, afin d'honorer une « amitié exceptionnelle », « puissant symbole d'espoir, de bonheur et de paix. » En raison du confinement, la cérémonie a été reportée à une date qui reste encore à déterminer.

Pourtant, dès son annonce, cette célébration a été violemment condamnée par plusieurs personnalités et associations. La raison de ce courroux ? Simon Gronowski est un rescapé de la Shoah alors que Koenraad Tinel a grandi dans une famille de collaborateurs. Les mettre sur un pied d'égalité, comme s'ils étaient l'un et l'autre tout autant victime, a été jugé inadmissible par certains.

Revenons rapidement sur les faits.

### Qui est Koenraad Tinel ?

Koenraad Tinel est né le 31 mars 1934 à Gand. Il est élevé au sein d'une famille d'artistes qui collaborera sans réserve avec l'occupant pendant la Seconde Guerre mondiale. Le père, comme il n'était plus en âge de porter l'uniforme, persuade ses deux fils aînés de le faire à sa place. Le frère aîné de Koenraad s'engage chez les Waffen-SS, et le deuxième s'enrôle au *Sicherheitsdienst*, le service belge de renseignement dirigé par Himmler. Il était chargé entre autres fonctions de monter la garde à la caserne Dossin à Malines et au camp de concentration de Breendonk.

À la fin de la guerre, la famille est contrainte de s'enfuir en Allemagne. Elle y vit de 1944 à 1946, et est rapatriée en Belgique pour être jugée.

Koenraad étudie la sculpture à l'Institut supérieur de La Cambre à Bruxelles, puis fonde un foyer. Pendant longtemps, il n'évoque pas son enfance, il raconte parfois quelques bribes à ses proches qui l'incitent à dévoiler ses traumatismes et à relater son histoire. En 2009, il publie chez Lannoo un roman graphique *Scheisseimer: Getekende herinneringen aan een oorlog* (Seau à merde. Souvenirs dessinés d'une guerre) dans lequel 240 de ses dessins en noir et blanc sont accompagnés de textes de David Van Reybrouck<sup>1</sup>.

Le livre narre son histoire, celle d'un enfant qui ne comprenait pas pourquoi la famille a dû fuir la Belgique, l'horreur des bombardements, la débâcle des Allemands, une nouvelle fuite face aux Russes...

L'ouvrage sera suivi de plusieurs expositions et d'une pièce de théâtre qui récoltent un certain succès auprès d'un public aussi bien francophone que néerlandophone.

---

<sup>1</sup> Historien et écrivain belge d'expression néerlandophone.

## Simon Gronowski

Simon Gronowski est né le 12 octobre 1931 à Bruxelles. Il est âgé de onze ans lorsque des soldats allemands viennent arrêter sa famille. Son père échappe à la rafle, car il souffre d'une maladie des poumons et est hospitalisé. Sa mère, sa sœur, et le petit Simon sont emmenés dans les caves de la Gestapo à l'Avenue Louise. Ils y passent une nuit dans un cachot avant d'être transférés à la Caserne Dossin où ils séjourneront pendant un mois.

Simon est apatride, son père ayant déserté l'armée polonaise a perdu sa nationalité, sa mère est Lituanienne, sa sœur Ita en vertu d'une loi de l'époque a pu opter pour la nationalité belge à l'âge de 16 ans. À ce moment, les nazis ne déportaient pas encore les Belges. C'est donc sans elle qu'ils quittent Dossin en train, le 19 avril 1943, pour Auschwitz avec le 20<sup>e</sup> convoi.

À hauteur de Boortmeerbeek, trois jeunes partisans : Robert Maistriau, Jean Franklemon et Georges Livchitz parviennent à immobiliser le train en déposant sur la voie une lampe-tempête recouverte d'un papier rouge. Ils réussissent à ouvrir une des portes d'un wagon, afin de libérer les prisonniers. Certains parviennent à s'échapper. La mère de Simon le pousse hors du compartiment, mais la *Schutzpolizei*, postée en tête du train et à l'arrière, ouvre le feu l'empêchant de sauter à son tour.

Simon parvient à gagner un petit village. Il explique à un villageois qu'il s'est perdu et doit retourner à Bruxelles chez son père. On le conduit chez le garde champêtre qui comprend vite que l'enfant est un petit juif en fuite. Il l'amène à la gare et Simon réussit à rejoindre Bruxelles où il reste caché jusqu'à la fin de la guerre.

Il retrouve son père à la Libération, mais celui-ci décède de maladie et de chagrin le 9 juillet 1945.

Ita a quitté la Caserne Dossin cinq mois après le départ de Simon et de sa mère avec le 22<sup>e</sup> convoi, elle avait 19 ans. Elles ne reviendront jamais d'Auschwitz. Simon est désormais orphelin, il habite dans des familles d'accueil, et en 1949, il s'inscrit à la faculté de droit de l'ULB, il décroche son doctorat en 1954.

Il se marie et fonde une famille.

Pendant de longues années, lui non plus n'a pas vraiment évoqué son passé. Afin de rendre hommage aux victimes contre les négationnistes, il décide de « parler ». Et en 2002, il publie son premier livre *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*<sup>2</sup>, ainsi qu'un livre illustré pour enfants en 2005 : *Simon le petit évadé. L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*<sup>3</sup>. Il témoigne à de nombreuses reprises dans les écoles, et accompagne des groupes de jeunes à Auschwitz.

## La rencontre

En 2012, un moniteur de l'UPJB<sup>4</sup> assiste à une représentation théâtrale de *Scheisseimer*. Il prend ensuite contact avec Simon et organise une rencontre à Gand devant un public de jeunes. Koenraad est âgé de 72 ans et Simon de 80. Chacun raconte son histoire. À la fin des échanges, Simon déclare que les enfants de nazis ne sont pas coupables, ils ne sont pas responsables de choix qu'ils n'ont pas fait. Et devant un public médusé, les deux hommes se jettent dans les bras l'un de l'autre. C'est la naissance d'une étrange amitié entre un enfant du côté des victimes, et un autre du côté des bourreaux.

---

<sup>2</sup> Simon Gronowski, *L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

<sup>3</sup> Simon Gronowski, *Simon le petit évadé. L'enfant du 20<sup>e</sup> convoi*, Waterloo, La Renaissance du livre, 2005.

<sup>4</sup> Union des progressistes juifs de Belgique.

Koenraad explique dans de nombreux interviews que c'est grâce à cette amitié qu'il est parvenu à se débarrasser du poids de la culpabilité qu'il a portée pendant toutes ces années pour les actions commises par son père et ses frères. Son père n'a d'ailleurs jamais exprimé aucun regret : « C'est terrible à dire, mais mon père n'a jamais voulu croire qu'on avait tué tant de Juifs. » Simon quant à lui grâce à Koenraad ne cultive plus le statut de victime éternelle : « Je suis une victime puisque ma mère et ma sœur sont mortes dans la chambre à gaz d'Auschwitz, mon père est mort désespéré, et moi j'ai échappé par miracle, mais j'ai dépassé le stade victimaire. »

Les liens d'amitié tissés entre Simon et Koenraad ébranlent le frère de celui-ci, le garde à la Caserne Dossin. À la fin de sa vie, il a voulu rencontrer Simon pour lui demander son pardon. Simon l'a accordé. Parce qu'il veut pardonner ceux qui se repentent de leurs crimes. Ce geste peu commun a donné lieu à une forte médiatisation.

En 2013, est publié, *Ni victime, ni coupable. Enfin libérés*. Simon écrit, et Koenraad dessine leur histoire commune.

### **Y a-t-il des limites au pardon ?**

Simon Wiesenthal, connu sous le nom de « chasseur de nazi », a approfondi la question du pardon accordé aux nazis dans son livre sorti en 1969 : *The Sunflower*. Il raconte son expérience personnelle : alors qu'il était détenu au camp de Lemberg en juin 1942, un jeune SS à l'agonie, a voulu lui demander pardon pour les crimes qu'il avait commis. Il souhaitait mourir en paix après avoir obtenu le pardon d'un Juif. Il avait entre autres crimes, mis le feu à un immeuble où vivaient 300 Juifs et abattu ceux qui tentaient d'échapper aux flammes. Simon Wiesenthal n'a pas dit un mot :

Ai-je eu tort ou raison de garder le silence, alors que j'étais au chevet de ce nazi mourant ? C'est là la question morale que je me suis posée. Je suis prêt à concéder qu'il y a ceux qui comprendront mon dilemme et aussi ceux qui me condamneront pour avoir refusé de soulager le dernier moment d'un assassin qui regrettait ce qu'il avait fait. Le temps effacera peut-être la peine et la douleur, mais comme le pardon est un acte volontaire, il m'apparaît que seule la personne qui a été offensée peut prendre la décision de pardonner.

Il conclut son témoignage par deux questions : « Ai-je eu tort de garder le silence ? », « Qu'auriez-vous fait à ma place ? »

Parmi les arguments de ceux qui s'opposent à la décision de décerner un doctorat *honoris causa* à Koenraad Tinel, il y a celui qu'il s'agirait d'une amnistie déguisée, parce que ce serait lui attribuer le rôle de victime. Il y a aussi le fait qu'il n'a jamais voulu condamner ni son père ni ses frères.

Simon Gronowski a récemment répondu point par point à ces critiques dans une carte blanche dans *La Libre Belgique* (le 18 mars 2020)<sup>5</sup>. Un texte qu'il conclut par ces termes :

---

<sup>5</sup> <https://www.lalibre.be/debats/opinions/les-docteurs-honoris-causa-de-la-vub-et-de-l-ulb-une-amitie-symbole-d-espoir-et-de-paix-5e710542d8ad582f319906cb>, consulté le 6 avril 2020.

Au regard de cela, je me bornerais à une simple question. Les signataires savent-ils qu'il y a actuellement une recrudescence de l'antisémitisme ? Que font-ils pour combattre ce fléau ?


Pour ma part, je suis certain que mon amitié pour Koenraad et la décision des deux universités de l'honorer sont une contribution majeure à la lutte contre le fascisme, le racisme et l'antisémitisme dont j'ai été victime.

Mais, en réalité, M. Kotek, le principal signataire, mène comme moi, depuis longtemps, depuis toujours, le même combat contre le racisme et l'antisémitisme. Ne peut-il donc accepter ma main tendue pour que nous menions ensemble ce combat pour la paix, la démocratie, pour un monde meilleur, pour le bonheur de nos enfants ?

## Conclusion

Le débat du pardon et de l'impardonnable ne prendra jamais fin. Certains s'interrogent : en quoi les survivants ont-ils qualité pour pardonner à la place des morts ? Le devoir de respect s'oppose au pardon, ces crimes odieux se situent au-delà du pardon. Pour d'autres, comme Simon Gronowski, le fait d'être capable de pardonner est un acte personnel, il n'enjoint pas à tout le monde de le faire, il s'agit d'un libre choix que nous ne devons pas juger. Pardonner, ce n'est pas excuser.

La question reste cependant ouverte : peut-on pardonner l'impardonnable ?

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--